

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2018/14 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2018/07</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 74

Votants : 84 (dont 10 pouvoirs)

POUR : 84 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-neuf février deux mille dix-huit à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 12/02/2018

M Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Martine BAUDART ; Agnès BEGNY ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine JACQUET ; Maryvonne LENFANT ; Agnès MERCIER ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Martine VERNEL et Messieurs Claude ADAM ; Michel ADIN ; Patrick BEBIN ; Bernard BIENVENU ; Guy BOIZET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Daniel BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Dominique CARPENTIER ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Bruno DESWAENE ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Patrice FERON ; Hervé FREY ; Régis GAVART ; Olivier GODART ; Jacques GROSSELIN ; Éric HAULIN ; Bertrand HAULIN ; Benoît HUREAU ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Xavier MACHINET ; André MALVAUX ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; Michel MEIS ; Michel MENDES ; Christian MIELCAREK ; Francis MOUTON ; Jean-Claude MULLER ; Christian NICOLITCH ; Jacky NIZET ; Daniel NIZET ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Florent PIERSON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Dominique ROBIN ; Francis SIGNORET ; Benoît SINGLIT ; Vincent THIERION ; Lionel VAIRY ; Gérard VAN STECKELMAN.

Représentés: Mesdames Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM ; Louise NOIRANT donne pouvoir de vote à M. Patrice FERON ; Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. Florent PIERSON ; Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER ; André THOMAS donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD et Messieurs Joël CARRE donne pouvoir de vote à M. Francis POTRON ; Christian HULOT donne pouvoir de vote à M. Bruno JUILLET ; Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à M. Jean-Pierre CORNEILLE ; Patrick RACOUR donne pouvoir de vote à M. Daniel NIZET ; Bruno RAUSSIN donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS.

**OBJET : AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)
CLOTURE DE L'AP/CP PISCINE**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2013/82 du Conseil de Communauté en date du 18/12/13 approuvant l'AP/CP pour les travaux de construction du centre aquatique communautaire ;

Vu la délibération n°DC2015/04 du 11/02/15 modifiant l'AP/CP pour la construction du centre aquatique communautaire ;

Vu la délibération n°DC2015/93 du 15/12/2015 modifiant l'AP/CP pour la construction du centre aquatique communautaire ;

Vu la délibération n°DC2017/08 du 13/02/2017 modifiant l'AP/CP pour la construction du centre aquatique communautaire ;

Considérant que l'investissement est entièrement réalisé ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

21 FEV. 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE de clôturer l'AP/CP pour la construction d'un centre aquatique communautaire de la façon suivante :

	AP	2014	2015	2016	2017
Vote initial: 18 décembre 2013	7 150 000,00	4 500 000,00	2 650 000,00	0,00	0,00
Modification n°1 : 11 février 2015	0,00	-4 003 534,39	4 003 534,39	0,00	0,00
Modification n°2 : 15 décembre 2015			-2 853 534,39	2 853 534,39	0,00
Modification n°3 : 13 février 2017			-561 144,49	-167 740,62	728 885,11
Total	7 150 000,00	496 465,61	3 238 855,51	2 685 793,77	728 885,11
Crédits dépensés au 31/12/2016	6 746 331,44	496 465,61	3 238 855,51	2 685 793,77	325 216,55

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

 Francis SIGNORET

